

**DEPARTEMENT DE L'AUDE**  
**ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE**  
**COMMUNE DE LIMOUX**

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 3 AVRIL 2024**

Convocation en date du 21 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois avril à quatorze heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33**

**Présents** : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mr Aimé MUNOZ, Adjoints, Mme Catherine ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Mr Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mme Sylvie GASPAROTTO, Mr José NAVIO, Mme Nadine BUORO, Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mme Mélanie BACH, Mr Pierre BAC, Mr Frédéric GARRIGUE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

**Procurations** : Mme Leïla KEBIR à Mr François KHOURY  
Mr Albert NADAL à Mr Jean-Pierre TAILHAN  
Mr Jean-Marie AMIGUES à Mr Alain LAPEYRE  
Mme Danièle LUQUET-PAGES à Mr Pierre BAC  
Mr Christophe BACHERE à Mr Frédéric GARRIGUE  
Mr Julien RANCOULE à Mr Maxime BOT

**Secrétaire** : Mme Mélanie BACH

**Le Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du 13 Mars 2024 est approuvé excepté par Mr Maxime BOT, Mr Julien RANCOULE et Mme Delphine AUTRET-DUPONT.**

**0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.**

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ **J'ai conclu :**

▪ Après de la SARL FAIRWAYS – 100, Allée KEPLER – ZAC SALVAZA – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour l'entretien des terrains de sports de la Commune de LIMOUX pour l'année 2024, pour un montant total s'élevant à la somme de 27 192,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0102)

▪ Après de l'Association ORCHESTRE A CORDES YVES CAPEILLE, dont le siège social est situé 645 Boulevard Gay Lussac, 11000 CARCASSONNE, représentée par sa Présidente Madame Isabelle LHUILLIER, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion d'un concert qui aura lieu le Vendredi 17 Mai 2024 à 21h à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 1 000 Euros.

(Décision n° 2024-0103)

▪ Après de l'Association OPERA ORCHESTRE NATIONAL MONTPELLIER, dont le siège social est situé Le Corum – CS 89024 – 34967 MONTPELLIER Cedex 2, représentée par sa Directrice générale Madame Valérie CHEVALIER, un contrat de cession à l'occasion d'un concert de Pia SEGERSTAM et Héloïse DAUTRY, qui aura lieu le Dimanche 15 Septembre 2024 à 18h30 à l'Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à Limoux, pour un montant de 1 266 Euros TTC.

(Décision n° 2024-0104)

▪ Après de l'Association COMPAGNIE DU PASSAGE, sise Case Postale 3172, CH – 2001 NEUCHATEL, représentée par son Directeur Monsieur Robert BOUVIER, un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle à l'occasion de la représentation de « Ça veut jouer (ou bien ?) », qui a eu lieu Vendredi 29 Mars 2024 à 21h, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 4 250 Euros TTC.

(Décision n° 2024-0105)

▪ Après du pianiste Monsieur Jean-Michel FERRAN, domicilié 49 Bis Rue de Bellevue, 77200 TORCY, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui aura lieu Vendredi 27 Juin 2024 à 18 heures 30, Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à LIMOUX, pour un montant de 500 Euros.

(Décision n° 2024-0106)

▪ Après du violoniste Monsieur Taiping WANG, domicilié 72 Boulevard de Lorraine, 77360 VAIRES SUR MARNE, un contrat d'engagement à durée déterminée à l'occasion d'un concert qui aura lieu Vendredi 27 Juin 2024 à 18 heures 30, Auditorium du Musée du Piano, Eglise St Jacques à LIMOUX, pour un montant de 500 Euros.

(Décision n° 2024-0107)

▪ Après de l'Association BADOCK THEATRE, sise La Badoque - 87 Chemin de la Badoque, 11300 LIMOUX, représentée par son Président Monsieur Jérôme PRIGENT, un contrat de cession à l'occasion du Festival de Théâtre NAVA, qui aura lieu du 25 Juillet au 3 Août 2024, au Château de Flandry à LIMOUX, pour un montant de 55 677,63 Euros TTC.

(Décision n° 2024-0111)

▪ Auprès de l'Association LE PARCHEMIN – 17-19, Avenue de Catalogne - 11300 LIMOUX, un marché pour le débroussaillage manuel des espaces naturels et des bassins de rétention pour l'année 2024, pour un accord-cadre mono-attributaire, à bons de commandes, défini sans seuil minimum et avec un seuil maximum de 25 000,00 Euros Hors Taxes.

Etant précisé d'une part, que cet accord-cadre est conclu pour une période allant de la date de notification de ce dernier jusqu'au 31 Décembre 2024, non renouvelable.

Et d'autre part, que les forfaits mensuels pour les passages réguliers sur tous les sites définis au Cahier des Charges Particulières (C.C.P) sont fixés de la façon suivante :

- Forfait mensuel pour 1 passage régulier sur tous les sites définis pour les mois d'AVRIL et de JUILLET 2024 soit 47 601 m<sup>2</sup> à 2 800,00 Euros nets (association non assujettie à la TVA) ;
- Forfait mensuel pour 1 passage régulier sur tous les sites définis pour les mois de MAI et de SEPTEMBRE 2024 soit 47 817 m<sup>2</sup> à 2 800,00 Euros nets ;
- Forfait mensuel pour 1 passage régulier sur tous les sites définis pour le mois de JUIN 2024 soit 56 136 m<sup>2</sup> à 3 300,00 Euros nets ;

Concernant la clause d'insertion sociale, cette association mettra à disposition 9 ouvriers bénéficiaires et un encadrant technique pour la réalisation des différentes tâches de cet accord-cadre.

(Décision n° 2024-0112)

▪ Auprès de la SA L.P. ART Toulouse – Espace Polaris – 8, Allée Paul Harris – 31200 TOULOUSE, une consultation pour le transport d'œuvres prêtées par le Musée des Augustins de TOULOUSE et le Musée des Beaux-Arts de BEZIERS, dans le cadre de l'exposition temporaire intitulée « L'impressionnisme en quelques touches », organisée du 23 Avril au 23 Juin 2024 au Musée PETIET de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 5 455,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0113)

▪ Auprès de la société RECA LIMOUX -31, Avenue Fabre d'Eglantine – 11300 LIMOUX, une consultation pour la fourniture de peinture et autres petits matériels divers pour la piscine municipale de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 2 416,53 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0114)

▪ Auprès des entreprises :

- Groupe DIOT-SIACI - DIOT Immobilier Courtage et Solutions - 6, Rue Laferrière -75307 PARIS CEDEX 9
- PARIS NORD ASSURANCE SERVICES - Tour CB21 - 16, Place de l'Iris - 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex

Un marché relatif à des prestations d'assurance « Dommages aux biens et risques annexes » et « Responsabilité et risques annexes ».

DESIGNATION DU LOT	PRIME TTC / an en €	TITULAIRE
LOT N° 1 : Assurance « Dommages aux biens et risques annexes »	193 612,27 €	<u>Courtier Mandataire :</u>  Groupe DIOT-SIACI DIOT Immobilier Courtage et Solutions 6, Rue Laferrière 75307 PARIS CEDEX 9
LOT N° 2 : Assurance « Responsabilité et risques annexes »	21 126,74 € (Offre de base) + 1 816,42 € (Prestation Supplémentaire Eventuelle N°1 – Protection Juridique Personne morale)	<u>Courtier Mandataire :</u>  PARIS NORD ASSURANCE SERVICES Tour CB21 16, Place de l'Iris 92040 PARIS LA DEFENSE Cedex

Etant précisé que ce marché est conclu pour une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2024 avec possibilité de résiliation annuelle du contrat pour les deux parties sous préavis de 6 mois avant l'échéance du 1<sup>er</sup> Janvier.

(Décision n° 2024-0115)

➤ **J'ai accepté :**

- Le renouvellement de la Convention d'Orientation et d'Objectif du Revenu de Solidarité Active devant intervenir entre la Commune de Limoux et le Conseil Départemental et d'en accepter les conditions d'exécution et les termes financiers, pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier au 31 Décembre 2024.

La recette d'un montant de 8 000,00 €uros correspondant aux coûts du personnel liés à la mise en œuvre de la mission soit 0,25 ETP alloués dans le cadre de cette convention sera inscrite au budget Primitif Principal – Fonction 424 1 -Article 7473.

(Décision n° 2024-0108)

- La proposition commerciale établie la SARL RED & BLACK – 10, Zone Artisanale La Plaine – 11300 COURNANEL, pour des travaux d'étanchéité des toits-terrasses de la Piscine Municipale de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 11 137,60 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0109)

- La proposition commerciale établie par L'EIRL GONZALEZ Sébastien – ACROBATIC CLEAN – 9, Rue du Chant du Coq – 11000 CARCASSONNE, relative à des travaux acrobatiques complémentaires sur divers bâtiments communaux tels que notamment la maçonnerie d'un solin au Presbytère, le remplacement de deux descentes en zinc fendues à l'Eglise Saint Martin et la correction d'une infiltration au Musée du Piano de LIMOUX et ce pour un montant total s'élevant à la somme de 1 880,10 €uros Hors Taxes.

(Décision n° 2024-0110)

**1. Attribution de subvention – Règlement façades.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

Monsieur Maxime BOT : Est-il prévu de refaire la façade de la Mairie ?

Monsieur Pierre DURAND : C'est prévu dans le cadre de l'aménagement des rues Saint Martin et de la Mairie.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN –  
Monsieur Maxime BOT

**2. Demande de subvention auprès de l'ETAT (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière : Actions de sensibilisation (public visé : jeunes et seniors) et création d'une piste d'apprentissage au vélo (mobilité douce)**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**3. Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local  
Travaux de rénovation de la Place de la République à LIMOUX.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre TAILHAN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

4. **Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2024**  
**Aménagement de la Route Départementale 620 (3<sup>ème</sup> Tranche) et d'un trottoir sur la Route Départementale 30.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre TAILHAN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

5. **Demande de subvention auprès de l'ETAT au titre du Fonds Vert.**  
**Travaux de rénovation Energétique Bâtiments communaux - Groupe scolaire de Flassian à LIMOUX.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Alain LAPEYRE qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Alain LAPEYRE

6. **Demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'OCCITANIE et du Département de l'Aude pour la programmation et les actions culturelles au Musée PETIET.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Shirley VESCO qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Shirley VESCO

**7. Charte d'engagement dans la lutte contre l'isolement social des seniors des acteurs du département de l'Aude.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne-Marie COMBES qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Anne-Marie COMBES

**8. Conventions de mise à disposition de véhicules de service.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**9. Convention Commune de LIMOUX /Centre de Gestion de l'Aude  
Réfèrent signalements actes de violence, de discrimination, de harcèlement et  
d'agissements sexistes (A.V.D.H.A.S.) et « lanceurs d'alertes » dans la fonction publique.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**10. Convention Commune de LIMOUX / Communauté de Communes du Limouxin  
Prestation de Service – Contrat de Ville**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**11. Contribution financière Commune de LIMOUX / ENEDIS SA  
Extension du réseau public de distribution d'électricité Chemin de Villemartin à  
LIMOUX**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**12. Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS.  
Raccordement électrique pour une borne fixe sise aux Berges de l'Aude**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**13. Convention Commune de LIMOUX / Département de l'Aude  
Aménagements sur le domaine public routier du département de l'Aude en agglomération –  
4 passages piétons sur la Route Départementale 118**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Jean-Pierre TAILHAN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Jean-Pierre TAILHAN

**14. Rapport sur la formation des élus - Année 2023.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 30</b>
<b>Contre : 3 - Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**15. Rapport des Acquisitions et des Cessions - Année 2023.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**16. Fonds de solidarité pour le logement.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne-Marie CLERGUE qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Anne-Marie CLERGUE

**17. Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire.**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Magalie BERLIOZ qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Madame Magalie BERLIOZ

**18. Recrutement de personnel temporaire.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**19. Tableau des Emplois Communaux avec effet du 4 Avril 2024.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**20. Contrats d'Assurance des Risques Statutaires 2025 – 2028**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**21. Nature et durée des autorisations spéciales d'absence.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Pierre ROUQUAIROL qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre ROUQUAIROL

**22. Don sans condition de l'œuvre portant portrait d'« Alexandre GUIRAUD », et d'un manuscrit historique relatif à l'église de la Miséricorde.**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Gilbert AUPIN qui présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Gilbert AUPIN

**23. Approbation des Comptes de Gestion 2023.  
Budget Principal et Budget Annexe du Service de Production d'Eau Potable.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**Monsieur Pierre DURAND quitte la séance et propose à la présidence Monsieur François KHOURY, Premier Adjoint, pour les points n<sup>os</sup> 24 et 25.**

**Les élus présents donnent leur accord à l'unanimité.**

**24. Compte Administratif 2023.  
Budget Annexe Service de Production d'Eau Potable.**

Monsieur François KHOURY présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 25</b>
<b>Contre : 7 - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur François KHOURY

**25. Compte Administratif 2023.  
Budget Principal.**

Monsieur François KHOURY présente la note de synthèse.

Monsieur Maxime BOT : Le Compte administratif 2023 reflète le manque d'ambition qui caractérise votre mandat.

**VOTE :**

<b>Pour : 25</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur François KHOURY – Monsieur Maxime BOT

**Monsieur Pierre DURAND réintègre la séance**

**26. Affectation du Résultat 2023.  
Budget Annexe Service de Production d'Eau Potable.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 26</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**27. Budget Supplémentaire 2024.  
Budget Annexe Service de Production d'Eau Potable.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 26</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**28. Affectation du Résultat 2023.  
Budget Principal.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 26</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**29. Budget Primitif 2024 du Budget Principal et Opérations Annexes.**

Monsieur Pierre DURAND :

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Il me revient le privilège de vous présenter le budget prévisionnel 2024 qui va déterminer nos axes d'actions pour l'année à venir.

Moment solennel mais important et nous engageant au-delà des clivages politiques qui peuvent paraître futile dans une société qui voit les théâtres de guerre se multiplier et où les difficultés économiques et sociales s'annoncent très dures dans les années à venir.

Lors du débat d'orientations budgétaires il y a quelques jours, comme lors de la présentation du compte administratif 2023, il vous a été exposé les conséquences du choc énergétique et de l'inflation sur les finances de la ville qui a su, grâce à sa structuration efficiente construite depuis des années, faire face sans remettre en cause ni les projets, ni le soutien au monde associatif ou au monde économique.

Je souhaiterais, au titre de l'année 2024, vous faire état des paroles de ce maire, qui, à l'instar de l'ensemble de ses homologues, dresse un tableau lucide sur la situation actuelle des collectivités territoriales : « Ce budget a été établi dans un contexte tendu, avec un effet ciseaux, soit des recettes en baisse et des dépenses en hausse ».

En effet, c'est cette lucidité que je souhaite partager avec vous :

. l'Etat au déficit et à la dette publique abyssale qui doit dans l'urgence trouver des économies.

10 Milliards, 50 Milliards, 80 Milliards.... Ce ne sont malheureusement pas des enchères mais le prix que vont payer indifféremment en fonction des choix politiques qui seront fait les travailleurs, les sans emplois, les précaires, les retraités, ....

Loin de moi l'idée de faire un procès politique mais le constat est là.

. les collectivités territoriales (Région, Département, Commune) qui se relèvent à peine des effets de la crise du Covid et des choix fiscaux du Gouvernement qui les privent en partie ou en totalité de toute autonomie fiscale qui voient leurs gestions efficaces, qu'elle soit de gauche ou de droite, remise en cause par le Gouvernement.

Les collectivités territoriales qui vont se voir mises à contribution par l'Etat alors qu'elles votent leurs budgets à l'équilibre et que leur déficit public cumulé représente moins de 10 % de celui de l'Etat alors qu'elle porte plus de 75 % de l'investissement public.

A travers ce budget 2024, la ville de LIMOUX avance sur ces bases, consciente des enjeux futurs et prête à affronter les coefficients forts des marées qui s'annoncent.

Le maire que je citais a annoncé également dans ses propos budgétaires comme choix politique que : « Il y aura des économies à faire. Le monde associatif doit comprendre la situation qui est la nôtre et ne pas s'étonner si on doit prendre des mesures d'économies ».

Ce maire est Louis Alliot, Maire de Perpignan.

Je ne ferai pas là non plus de procès politique, chaque maire assume ses choix et les assumera.

Mesdames, Messieurs, cher collègue, je vous annonce que le budget 2024 de la ville de LIMOUX se veut ambitieux, maîtrisé, protecteur des dynamiques, des forces vives et des habitants du territoire et de notre environnement.

**Le budget 2024 est ambitieux** avec près de 6 700 000 d'euros d'investissement programmés ; je citerai la première tranche de la rénovation de la Place de la République, la mise en sécurité de passages piétons, la réalisation d'une voie douce de plus de 6 km, la 2<sup>ème</sup> tranche de travaux de l'église de la miséricorde, l'embellissement du cadre de vie de nos habitants ...

Plus de 23 000 000 euros d'investissements ont d'ores et déjà investis depuis trois ans.

**Le budget 2024 est maîtrisé** avec une baisse des dépenses de fonctionnement courantes en lien avec la baisse des coûts énergétiques, des dépenses de personnel stabilisées avec une forte baisse de l'absentéisme et des fortes perspectives de rétablissements des épargnes de la commune à la fin de l'exercice.

La ville de LIMOUX investit massivement en diminuant son endettement et en préservant ses équilibres budgétaires.

Ainsi, la ville de LIMOUX investit pour l'avenir sans remettre en cause les perspectives financières pour les futures années, en les renforçant même.

**Le budget 2024 est protecteur des dynamiques** avec une croissance démographique remarquable de + 2,18 % à 10 750 habitants, quatre créations de classes dans les écoles primaires de la ville en deux ans (du jamais vu à l'échelon départemental), et des investissements d'avenir pour développer l'attractivité de notre territoire (création de quatre terrains de padels, augmentation du nombre dans les crèches, installation du scanner et de jeunes praticiens, ...).

**Le budget 2024 est protecteur des forces vives** de notre territoire car, si d'autres font le choix politique, en dehors de toute polémique stérile, de baisser les aides aux associations et au monde économique :

- La ville de LIMOUX maintient et développe son accompagnement financier et logistique à l'ensemble des associations de la ville qu'elles soient sportives (80 associations, 4 000 licenciés) ou sociales, culturelles, commémoratives (plus de 150 associations).  
La ville de LIMOUX a été présente pendant le confinement assuré des financements pour préparer les conditions de la reprise, la ville de LIMOUX sera là en 2024 pour aider à développer les projets des milliers de bénévoles du territoire limouxin ;
- La ville de LIMOUX maintient et développe son investissement (je l'ai déjà évoqué) mais également tous ses dispositifs d'interventions en faveur du monde économique à travers le développement de son calendrier culturel et évènementiel (plus de 5 millions de retombées économiques par an), l'accueil de congrès à renommée nationale, la poursuite du plan façades (plus d'1,3 millions de travaux réalisés par les entreprises du territoire) et toujours plus de 85 % de marchés publics dont bénéficient les entreprises locales et départementales.

Le maintien également d'un budget de fonctionnement conséquent permettra de maintenir les financements auprès des commerces et entreprises limouxines.

**Le budget 2024 est protecteur des habitants de la ville** avec la neutralisation des tarifs des services publics depuis maintenant 4 ans (choix politique de la ville de LIMOUX de supporter les effets de l'inflation sur le budget communal et non sur les usagers et les habitants) et le maintien des taux d'imposition depuis maintenant 35 ans.

J'entends déjà les discours démagogues sur la baisse des impôts des « y'a qu'à, faut qu'on » mais la réalité qui vous a été démontré est la suivante :

- La fiscalité de la ville de LIMOUX n'est pas plus élevée que les collectivités de même strate du département ou d'ailleurs ;
- Les villes de centralité telles que la ville de Limoux jouent leur rôle de moteur économique, social, culturel, sportif, administratif de leurs territoires leur imposant de toujours se développer, toujours investir, toujours anticiper pour le bien vivre de ses habitants.

**Le budget 2024 est encore protecteur des habitants de la ville** avec la poursuite du financement des projets de protection des biens contre les particuliers où la ville de LIMOUX (autre choix politique fort) assume le zéro reste à charge avec déjà plus de 600 000 € financés par l'Etat et la ville.

**Le budget 2024 est enfin protecteur des habitants de la ville** avec la création d'un nouveau poste de policier municipal qui a vu ses effectifs évolués de plus de 100 % en trois ans (j'ai bien dit + 100 %) et le développement des moyens mis à leurs dispositions afin d'agir en partenariat et en complémentarité avec les forces de Gendarmerie.

Enfin, **le budget 2024 est protecteur de notre environnement** avec :

- une politique très ambitieuse de renaturation des espaces publics (plus de 300 arbres plantés),
- l'adaptation des pratiques des services municipaux aux effets du réchauffement climatiques,
- des travaux de rénovation et d'économies d'énergie dans toutes les écoles de la ville,
- la finalisation du changement des 3 000 points lumineux de la ville de LIMOUX,
- le développement du photovoltaïque,
- le développement des mobilités douces et des cheminements vélos en accord et en association avec les habitants,
- le développement des actions et des projets en faveur de la biodiversité.

Mesdames, Messieurs, cher collègue, voilà l'exposé que je souhaitais faire sur le budget 2024.

Je ne doute pas un seul instant sur l'unanimité qu'il ne recueillera pas mais je suis fier de ce projet porté par la majorité municipale qui a mes côtés, s'investit au quotidien pour le bien vivre ensemble des limouxines et des limouxins, pour veiller à nos aînés et les plus fragiles, pour accompagner et encourager les forces vives de notre territoire dont le dynamisme, l'attractivité et le développement sont reconnus par les chambres consulaires, les fédérations de professionnels et les partenaires institutionnels de la ville.

Je vous remercie.

Monsieur Pierre BAC : Vu votre position au sein du Département, il ne serait pas possible que ce dernier baisse la Taxe Foncière ?

Monsieur Pierre DURAND : Monsieur BAC, le département ne perçoit plus de Taxe Foncière depuis 3 ans.

**Le groupe Rassemblement pour Limoux a déposé deux amendements dans les délais prévus au règlement intérieur, ils sont présentés par Monsieur Maxime BOT.**

**Amendement n° 1 :**

A Note de synthèse, **BUDGET PRIMITIF 2024**, p6 « Fixer le taux des deux taxes « ménages », le taux de « Foncier Bâti » est ainsi modifié :

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
Foncier bâti	63,86 %	62,86 %

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES–**DETAIL PAR ARTICLE Partie B1, p 37, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « PROPOSITIONS NOUVELLES » et à la ligne « 6234 Réceptions », 60 000 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
6234 Réceptions	143 000,00 €	76 500,00 €

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES–**DETAIL PAR ARTICLE Partie B1, p 39, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « PROPOSITIONS NOUVELLES » et à la ligne « 65316 Frais de représentation du maire », 2 342 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
65316 Frais de représentation du maire	5 000,00 €	2 658,00 €

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES–** DETAIL PAR ARTICLE Partie B1, p 38, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « PROPOSITIONS NOUVELLES » et à la ligne « 65311 indemnités de fonction », 20 000 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
65311 indemnités de fonction	184 000,00 €	164 000,00 €

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- A - PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE** Partie A2.930, p 78, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « 022 Information, communication, publicité », 20 000 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
022 Information, communication, publicité	84 260,00 €	64 260,00 €

A l'Annexe 2, **BUDGET PRIMITIF 2024- II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET, EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT – Partie C2– RECETTES DE FONCTIONNEMENT**, p 16, le tableau est ainsi modifié :

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 259 187,52 €	17 156 845,52€

A l'Annexe 2, **BUDGET PRIMITIF 2024- II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET, EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT – Partie C2 – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT** p 15, le tableau est ainsi modifié :

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	17 259 187,52 €	17 156 845,52€

### Exposé des motifs :

Entamer une réduction de l'impôt sur le foncier bâti est un premier pas vers un allègement fiscal durable, qui doit débiter avec le budget 2024 et se poursuivre dans le temps. Cette mesure est une étape indispensable pour redonner du pouvoir d'achat aux ménages et améliorer l'attractivité de notre territoire.

**VOTE Amendement n° 1 :**

<b>Pour : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Contre : 26</b>
<b>Abstention : 0</b>

**Amendement n° 2 :**

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES–DETAIL PAR ARTICLE** Partie B1, p 37, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « PROPOSITIONS NOUVELLES » et à la ligne « 6251 Voyages, déplacements et missions », 6 000 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
65316 Frais de représentation du maire	11 200,00 €	5 200,00 €

A l'Annexe III, **BUDGET PRIMITIF 2024- SECTION DE FONCTIONNEMENT –DEPENSES–DETAIL PAR ARTICLE** Partie B1, p 37, le tableau est ainsi modifié :

- Dans le tableau, à la colonne « PROPOSITIONS NOUVELLES » et à la ligne « 6234 Réceptions », 20 000 € sont supprimés.

	BP 2024 présenté	Proposition RPL
6234 Réceptions	143 000,00 €	123 000,00 €

A l'Annexe 4, **BUDGET PRIMITIF 2024- A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE – A1.901 – FONCTION 1 – Sécurité** p 52, le tableau est ainsi modifié : Dans le tableau à la colonne « 11 Police, sécurité, justice », 26 000 € sont ajoutés.

	BP 2023 présenté	Proposition RPL
11 Police, sécurité, justice	2 850,00 €	28 850,00 €

**Exposé des motifs :**

Considérant les derniers chiffres concernant la délinquance à Limoux, qui indiquent une tendance préoccupante, cet amendement vise à augmenter les investissements pour la protection et la sécurité des Limouxins. Cette mesure est essentielle pour renforcer la sécurité publique et répondre efficacement aux enjeux de sécurité dans notre commune.

## VOTE Amendement n° 2 :

<b>Pour : 3</b> - Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Contre : 30</b>
<b>Abstention : 0</b>

## Réponse Amendement n° 1 et 2 :

Monsieur Pierre DURAND :

Monsieur BOT,

Je vous remercie pour la lecture de vos propositions d'amendements qui, se bornant à reprendre la même trame que l'an dernier, démontre soit une constance dans vos propositions, soit une absence de travail de votre part.

Je laisserai tout un chacun juger.

Je ne ferai pas l'offense aux membres du conseil municipal de reprendre la réponse donnée l'an dernier qui trouverait à s'appliquer mot pour mot.

Dès lors, pour vous répondre, en vertu des principes à valeur constitutionnelle qui doivent être scrupuleusement respectés (sincérité, annualité, unité, équilibre, universalité, spécialité) :

Monsieur BOT, je proposerai au Conseil Municipal de rejeter votre amendement n° 1 qui n'est pas équilibré et sincère en proposant des diminutions de 108 842 € pour une baisse de la section de fonctionnement de 102 342 €.

De plus, je vous rappelle que le budget est un acte de prévision et que le compte administratif représente la réalité de l'exécution comptable.

Pour cette raison, Monsieur BOT, je proposerai au Conseil Municipal de rejeter votre amendement n° 2 :

. Vous demandez une réduction de 6 000 € des Frais de représentation du Maire mais Monsieur BOT, vous manquez d'ambition dans la mesure où le montant total des frais de représentation du Maire de LIMOUX pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 s'élèvent, tenez-vous bien, à 173.65 euros cumulés sur quatre ans ;

. Vous demandez une réduction de 20 000 € des Frais de réception mais Monsieur BOT, vous manquez là encore d'ambition dans la mesure où les comptes administratifs pour les années 2020, 2021, 2022 et 2023 affichent une moyenne de 74 260,70 € soit une non consommation de crédits annuelles de plus de 75 000 €.

Dois-je enfin vous rappeler que ces frais bénéficient à 100 % aux entreprises limouxines ? Pour rendre hommage lors des cérémonies au monde sportif, aux associations, au monde culturel ou aux associations commémoratives.

Une dernière fois, Monsieur BOT, le budget d'une collectivité est un acte suffisamment sérieux et engageant pour une cité et un territoire pour se satisfaire d'un jeu de petit épicier se contentant de faire des plus et des moins sur un petit carnet ; sans aucune proposition, aucun projet, aucun sens. Sérieux qui devrait être le maître mot des membres de cette assemblée :

. Vous évoquez la fiscalité alors qu'il vous a été démontré qu'elle est moindre que dans bon nombre de villes de même strate et je ne reviendrai pas sur le rôle de centralité qui incombe à Limoux ;

. La fiscalité de la ville de Limoux n'est pas un frein à son attractivité et à son dynamisme avec une population en hausse de 2,18 % en trois ans à 10 750 habitants, 4 créations de classes dans les écoles élémentaires de la ville en deux ans et des enseignes commerciales nationales qui viennent s'y installer ;

. La chambre départementale des Notaires et les fédérations du Bâtiment mettent en exergue la ville de Limoux pour son développement et son attractivité ;

. La ville de LIMOUX classée parmi les premières villes de rêve ;

. Vous énoncez à tue-tête des chiffres sur l'insécurité qui sont faux et sans aucun fondement ; la direction de la sécurité de la Préfecture de l'Aude et la Direction départementale de la Gendarmerie Nationale louent la tranquillité de la cité blanquetière et sa capacité à organiser des événements populaires et hors normes sans aucun incident.

Le sérieux, Monsieur BOT et la vérité est, bien que cela vous déplaît, que la ville de LIMOUX se développe économiquement, culturellement, écologiquement, socialement en préservant ses valeurs, son histoire et son bien vivre ensemble typiquement limouxin.

#### ◆ Budget Primitif 2024 du Budget Principal

**VOTE :**

<b>Pour : 26</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND – Monsieur Pierre BAC

#### ◆ Budget Primitif Principal - Vote des taux d'imposition 2024.

**VOTE :**

<b>Pour : 26</b>
<b>Contre : 7</b> - Mr Pierre BAC - Mme Danièle LUQUET-PAGES (Procuration à Mr BAC) – Mr Frédéric GARRIGUE - Mr Christophe BACHERE (Procuration à Mr GARRIGUE) – Mme Delphine AUTRET-DUPONT – Mr Julien RANCOULE (Procuration à Mr BOT) – Mr Maxime BOT
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**30. Création d'un Budget Annexe « Construction et Gestion d'un complexe de jeux de Raquette ».**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

**31. Création d'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement – APCP - Exercice 2024.**

Monsieur le Maire présente la note de synthèse.

**VOTE :**

<b>Pour : 33</b>
<b>Contre : 0</b>
<b>Abstention : 0</b>

INTERVENANT : Monsieur Pierre DURAND

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 16 Heures 55.

Fait en Mairie, LIMOUX le 3 AVRIL 2024

LE MAIRE,

LA SECRETAIRE DE SEANCE



Pierre DURAND

Mélanie BACH